

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 890

présenté par  
M. Guerini, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

A l'alinéa 4, substituer à la seconde occurrence du mot :

« à »,

le mot :

« de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.